

## ANIMER LE DIALOGUE TERRITORIAL

*Depuis son adoption par le Parlement et le Conseil européens, la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) s'impose à tous les programmes « eau » et nécessite, désormais, une approche intégrée et concertée des actions de gestion de l'eau et des milieux aquatiques.*

*Etre en mesure de comprendre chacun des acteurs concernés, savoir réunir et faire progresser un groupe d'acteurs en fonction d'objectifs communs sont des compétences complémentaires que l'on attend aujourd'hui des professionnels de l'eau. Cette formation vous propose de découvrir les principes du « dialogue territorial » ainsi que des démarches de mise en œuvre en lien avec vos situations de travail.*

### Les objectifs de la formation

- ↗ Découvrir et comprendre les principes du dialogue territorial ;
- ↗ Savoir comment faciliter la compréhension mutuelle des besoins, au sein d'un groupe d'acteurs du territoire dont les intérêts divergent ;
- ↗ Connaître des méthodes de travail permettant à un groupe d'acteurs de s'accorder sur un projet commun ;
- ↗ Acquérir des savoir-faire et des savoir-être de la médiation.

### A qui s'adresse cette formation ?

La formation s'adresse aux salariés des structures compétentes dans le domaine de l'eau en charge de la préparation et de la conduite de « programme eau » et en particulier aux techniciens de rivières et animateurs, et par extension aux techniciens des organismes consulaires et aux salariés d'associations.

Organisation	Contenus abordés
8 journées de formation échelonnées de janvier à mars 2010	<p><b>Qu'est-ce que le dialogue territorial ?</b> A quoi ça sert ? Définitions, enjeux, objectifs.</p> <p><b>Les bases du dialogue territorial :</b> les principes de la négociation raisonnée et des approches participatives.</p> <p><b>Le diagnostic initial :</b> identification des acteurs et de leurs logiques ; analyse des conflits et des conditions du dialogue.</p>
Module 1 : 11/12/13 janvier	<p><b>Elaboration d'un dispositif de dialogue territorial :</b> définition d'une stratégie ; création d'instances de dialogue ; liens avec la population et avec les experts.</p>
Module 2 : 1/2/3 février	<p><b>Conception des réunions de dialogue territorial :</b> planification des temps forts du travail collectif : de la présentation initiale à la recherche de solutions.</p>
Module 3 : 8 et 9 mars	<p><b>Suivi et évaluation</b> d'un dispositif de dialogue territorial.</p> <p><b>Le positionnement de l'animateur :</b> fonctions de l'animateur, évolution de sa légitimité, rapports avec les différents acteurs (commanditaires, partenaires, décideurs...).</p>

## Coût de la formation

Aucune participation pour la formation elle-même n'est demandée, le coût étant intégralement pris en charge par les partenaires financiers.

Seront à la charge des participants leurs frais de déplacement, d'hébergement et de restauration (repas du midi à 9,30 €uros).

## Modalités d'inscription

**Retournez-nous le bulletin d'inscription ci-joint  
au plus tard le 16 décembre 2009.**

Un courrier de confirmation vous parviendra en retour  
vous précisant tous les renseignements pratiques nécessaires.

La formation se déroulera à la Maison Diocésaine 10, rue de la trinité à Poitiers, nous aurons ainsi sur place parking, salle de formation et restauration. L'hébergement sera possible à la Maison Diocésaine, si vous êtes intéressé(e) merci de nous le préciser dans votre bulletin d'inscription.

**Pour toute information complémentaire, contactez :**

Laurence CARDINAL-ANDRE : 05 49 00 03 67

Raoul GIRAND : 05 49 09 92 10

**Avec le soutien financier de**



*Formation Animer le dialogue territorial*

**NOM et Prénom :** .....

**STRUCTURE :** .....

**Fonction ou qualité :** .....

**Adresse :** .....

Code postal : ..... Ville : .....

**Tél :** ..... **Courriel (obligatoire):** .....

Les séquences de formation auront lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

- Je m'inscris à la formation « Animer le dialogue territorial »  
(11/12/13 janvier ; 1/2/3 février ; 8 et 9 mars 2010)
- Je souhaite bénéficier de l'hébergement possible à la Maison Diocésaine  
(Tarifs : 29 €uros la nuit avec draps et petit-déjeuner)

Suite à la réception de votre inscription vous recevrez un courrier de confirmation, le programme de la formation et un plan d'accès.

Précisez l'adresse à laquelle vous envoyer les courriers (si différentes de celle ci-dessus) :

.....  
.....  
.....

• **Bulletin à retourner pour le 16 décembre 2009**

*par courrier :* Ifrée - Carrefour de la Canauderie – 79360 Villiers-en-Bois

*ou par fax :* 05 49 09 68 95

*ou par courriel :* [stephanie.fortin@ifree.asso.fr](mailto:stephanie.fortin@ifree.asso.fr)